



FRANCE

Contrôle continu du bac : les questions qui se posent encore

FAUT-IL S'ÉTONNER qu'à l'approche des « E3C », les « épreuves communes de contrôle continu » sur lesquelles composeront dans un mois les élèves de 1^{re}, la pression monte dans les lycées ? A la voix du SNES-FSU, syndicat d'enseignants majoritaire qui réclame l'annulation de la première session du « bac Macron », s'était déjà ajoutée, fin novembre, celle des réformistes du SE-UNSA. A leur tour, les parents d'élèves de la FCPE réclament le report des nouvelles épreuves : le 22 décembre, la fédération a demandé une « révision en profondeur du calendrier de la réforme du lycée et du bac ».

Pour elle aussi, l'« impréparation » est patente, en tout cas pour cette première session qui concernera l'histoire-géographie, les langues vivantes et, dans la voie technologique, les mathématiques. Un deuxième round est prévu entre avril et la mi-juin. La troisième (et dernière) session d'épreuves communes n'est programmée qu'à la fin de l'année de terminale, parallèlement aux épreuves finales.

Trois vagues d'E3C réparties sur deux années, et qui pèsent pour 30 % du barème final (40 % en tenant compte des notes dans les bulletins) : voilà où se joue la petite révolution du « bac Macron ». Du côté des enseignants, une course contre la montre est lancée. L'ouverture avec une semaine de retard, en décembre, de la « banque nationale des sujets » – surnommée « bazar numérique systématisé » par les proviseurs du SNPDEN-UNSA – a fait réagir les professeurs au-delà des cercles habituellement mobilisés. Problèmes de connexion, nombre de sujets jugé insuffisant, craintes qu'ils « fuitent »... : les réseaux sociaux bruissent de ces critiques.

Du côté du SNES-FSU, on a comptabilisé quelque 600 sujets en histoire-géographie, mais une centaine seulement pour les mathématiques de la voie technologique, et quelques dizaines par langue vivante. « C'est peu, même si le ministère de l'éducation soutient que leur nombre augmente au fil du temps », pointe Claire Guéville, l'une de ses porte-parole. *Beaucoup de sujets ne sont pas respectueux des règles de droit d'auteur. Beaucoup, aussi, échappent au souci de la confidentialité.* Une crainte que le ministère de l'éducation estime « infondée ».

Possible rupture d'égalité

C'est dans cette « banque nationale » que les enseignants doivent présélectionner une poignée de futurs sujets que les proviseurs, à la veille ou à l'avant-veille du « jour J », devront réduire à un seul (ou à deux, sujet de secours compris). *« Des collègues nous disent que le panel de sujets ne suffit pas, mais aussi que ces sujets ne correspondent pas à leur progression en classe »,* souffle Alice Ernout, de l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public. *« Pendant plusieurs mois, on a nourri des fantasmes sur la difficulté des sujets, or ce n'est pas forcément le cas, tempère Christine Guimonnet, de l'association des professeurs d'histoire-géographie. Mais avoir tant attendu est anxiogène. »*

D'une classe à l'autre, une crainte résonne : est-ce que tous les lycéens seront logés à la « même enseigne » ? Certains ne risquent-ils pas d'être « mieux préparés » que d'autres ? Voir « mieux notés » que d'autres ? La correction des copies, anonymes, est

souvent prise en charge à l'échelle des lycées. Pour garantir l'équité de traitement, le ministère a introduit des commissions académiques d'harmonisation des notes. Mais cela ne suffit pas à dissiper les craintes. *« Est-ce qu'on va y perdre parce qu'on vient d'un lycée qui note dur ? »,* s'interrogent des lycéens. Ils ne sont pas les seuls à douter. *« J'entends des enseignants s'angoisser que, dans des petits lycées privés, on puisse être tenté de "soigner les résultats" mieux que dans des gros établissements comme le nôtre »,* souffle un proviseur.

Autre nouveauté liée à la réforme, la numérisation des copies des E3C (après la passation mais avant la correction) ne passe pas, côté proviseurs en tout cas. *« On n'est pas contre, sur le fond, explique Philippe Vincent, porte-parole du SNPDEN, mais alors que les logiciels ne sont pas prêts, c'est prendre des risques trop grands »,* assure ce proviseur. Son syndicat propose un « plan B très simple » : copies papier et anonymat.

Sur le plan « pratico-pratique », l'éducation nationale défend, justement, la « simplicité » : c'est dans les classes habituelles, à des horaires et dans des conditions fixées lycée par lycée, que les lycéens composeront. Quid des risques de fraude ? Du cérémonial du bac ? *« Peut-on encore parler d'un bac national ? »,* demande Claire Guéville, du SNES. Sur le terrain, de premières rumeurs de « boycottage » voire de « blocages » ont commencé à circuler, réveillant la crainte d'un mouvement comme celui, inédit, de la session de juin. Les proviseurs « attendent de voir ». Rue de Grenelle, on se dit « confiant ». ■

M. BA. ET C. ST.